

Le parc de bâtiments d'élevage avicole

I - Situation lors du recensement de 1994

L'enquête sur les structures avicoles, réalisée par le SCEES en 1994 sur les 55 départements les plus représentatifs de l'activité avicole, estime une super-

ficie totale du parc de 21,9 millions de m².

L'élevage des volailles de chair représente 70 % de la superficie totale avi-

cole française, soit 14 400 élevages, 27 700 bâtiments correspondant à 15,5 millions de m².

Tableau 1 : répartition régionale des exploitations et des bâtiments d'élevage de volailles de chair

Régions	Exploitations		Bâtiments		Superficies		Superficie moyenne (m ²) par	
	nombre	%	nombre	%	milliers de m ²	%	exploitation	bâtiment
Bretagne	3 542	25	6 154	22	5 690	37	1 607	925
Pays de la Loire	4 087	28	8 145	30	4 526	29	1 107	556
Rhône-Alpes	1 114	8	2 176	8	979	6	879	450
Centre	842	6	1 772	6	813	5	966	459
Poitou-Charentes	564	4	1 256	5	640	4	1 135	509
Midi-Pyrénées	833	6	1 748	6	416	3	500	238
Aquitaine	767	5	1 842	7	400	3	522	217
Auvergne	495	3	735	3	400	3	809	545
Total des 8 régions	12 244	85	23 828	87	13 866	90	1 132	582
France	14 416	100	27 653	100	15 425	100	1 070	558

Source : AGRESTE - Enquête aviculture 1994

Les 8 premières régions totalisent 85 % des exploitations, 86 % des bâtiments et près de 90 % de la superficie totale. La Bretagne est la région ayant la plus grande superficie avicole. Les Pays de la Loire, en raison de l'importance de la production de volailles sous label, comptent un plus grand nombre d'exploitations et de bâtiments avec cependant une taille moyenne par exploitation et par bâtiment plus faible.



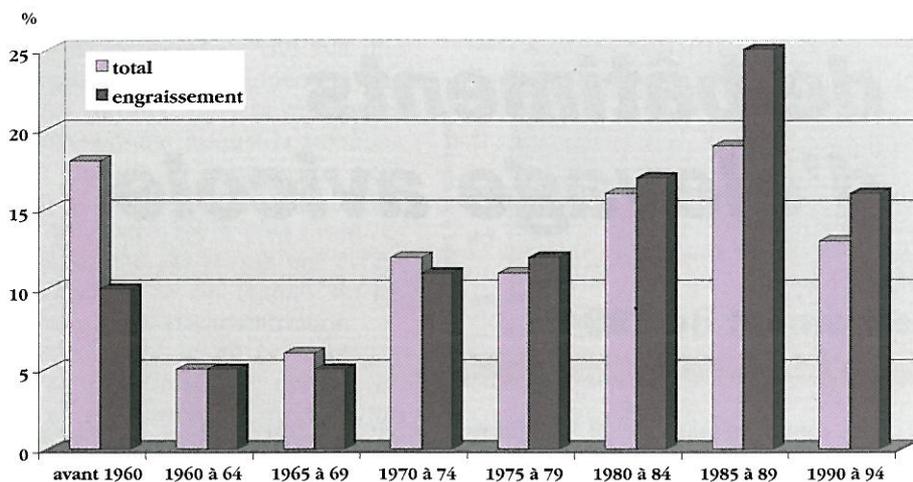
Un parc de bâtiments qui vieillit.

En 1994, sur l'ensemble des bâtiments avicoles, 18 % avaient plus de 35 ans (construits avant 1960), mais ils ne

représentaient que 5 % des superficies et 3 % des capacités d'élevage. A l'inverse, 1/3 des bâtiments avaient moins

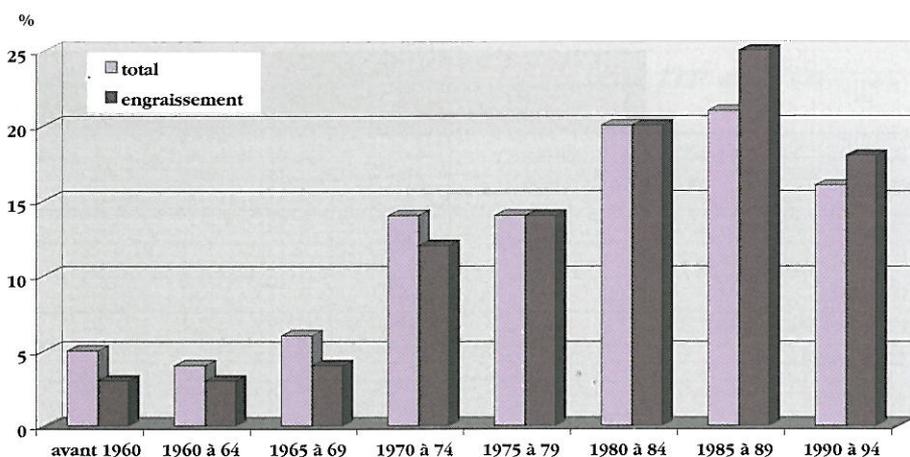
de 10 ans à cette époque et cumulaient 37 % des superficies ou des capacités.

Figure 1 : effectif des bâtiments avicoles par année de construction



Source : AGRESTE - Enquête aviculture 1994

Figure 2 : répartition des superficies avicoles par année de construction



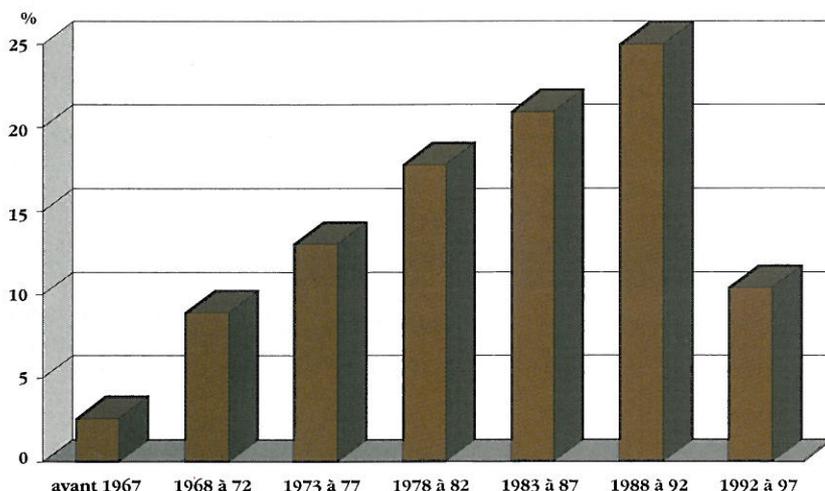
Source : AGRESTE - Enquête aviculture 1994

Les bâtiments de volailles de chair apparaissent en 1994 plus récents que la moyenne des bâtiments avicoles. Ils ont cependant connu un fort ralentissement de leur construction ces dernières années. Globalement, 40 % des bâtiments et 43 % des superficies ont été construites entre 1984 et 1994.

II - Situation estimée actuelle

En 1997, la surface de bâtiments avicoles consacrée à la production de volailles de chair était estimée à 15,4 millions de m² soit sensiblement la même surface qu'en 1994. Les constructions nouvelles ont donc simplement remplacé les disparitions estimées en moyenne à 3 % par an. Le développement de la production aurait donc surtout résulté de l'accroissement de la productivité en élevage.

Figure 3 : répartition des superficies avicoles par année de construction



En 1997, 36,7 % des surfaces avicoles dédiées à l'engraissement des volailles de chair ont moins de 10 ans d'âge, ce qui traduit un vieillissement du parc

puisque cette proportion était de 43 % 3 ans plus tôt. Les surfaces avicoles ayant 25 ans ou plus représentent 24,5 % de l'ensemble. Dans ces condi-

tions, la proportion de bâtiments d'élevage candidats à une rénovation a tendance à augmenter avec le temps.